

Questions orales

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, j'ai répondu à la question du député tout à l'heure. Je n'ai pas essayé d'esquiver sa question. Au contraire je lui ai dit que nous tenions des consultations, qu'il s'agissait d'un document de travail et que les vues non seulement du monde des affaires mais des représentants des consommateurs et aussi des députés de l'opposition étaient bienvenues. Nous n'avons pas arrêté une décision et une position finales et toute suggestion que l'honorable député voudrait faire sera étudiée avec bienveillance. Par ailleurs, quant à la deuxième partie de sa longue question, je le référerai à des réponses qui ont déjà été données à la Chambre à ce sujet.

* * *

● (1440)

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALELES DOCUMENTS DE LA COMMISSION ROYALE TASCHEREAU—
LES RECOMMANDATIONS DE L'EXAMINATEUR

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que M. Ralph Branscombe a été embauché par le bureau du Conseil privé, le premier ministre dirait-il à la Chambre si les recommandations de M. Branscombe concernant la suppression de la cote secrète des documents de la Commission royale Taschereau sur l'espionnage ont été présentées au gouvernement? Dans l'affirmative, quelles sont ces recommandations et quelle suite le gouvernement compte-t-il y donner?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, je voudrais faire savoir à la Chambre que M. Branscombe n'a pas encore terminé son travail. Il consulte actuellement les juristes de la Couronne sur les questions relatives au secret. Je lui ai demandé récemment combien de temps il lui faudrait pour terminer son travail et je crois qu'il en a encore pour deux ou trois semaines.

LA PUBLICATION DES DOCUMENTS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, peut-être le premier ministre daignera-t-il répondre lui-même à ma question supplémentaire. Au cours de sa conférence de presse de vendredi, le premier ministre a dit qu'il souhaitait obtenir plus de détails sur certains problèmes de sécurité qui se sont posés il y a plus de dix ans. Étant donné que le gouvernement connaît déjà tous les détails de cette affaire, je me demande si le premier ministre pourrait s'engager à rendre publics les rapports et les docu-

ments que le gouvernement a en sa possession au sujet de ces personnes et de ces événements.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député a fait allusion à «ces personnes». Il faudra qu'il précise de qui il parle. Il n'a cité aucun nom, et je me demande s'il a l'intention de le faire.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONALL'ACCEPTATION DES PRINCIPES PAR LES ADMINISTRATEURS
DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

M. Jim Peterson (Willowdale): Madame le Président, en complément à la question posée par le député d'Etobicoke Centre, je désire adresser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle porte sur les déclarations formulées ces derniers jours par MM. Jack Armstrong, de l'Imperial Oil Ltée, et Robert E. Kadlec, président de l'Association canadienne du gaz, qui ont tous deux approuvé, du point de vue des sociétés, les grands principes et objectifs du programme énergétique national du Canada et qui ont exprimé leur confiance dans le succès à long terme du programme. Je demande donc au ministre de nous dire si la réaction de ces deux administrateurs est caractéristique de celles qui se manifestent aujourd'hui dans l'industrie énergétique du Canada.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je ne puis certainement pas parler au nom de tous les membres de l'industrie, mais je pense que le point de vue exprimé par ces deux personnes est partagé par les cadres les plus dynamiques et les plus éclairés de ce secteur.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SANTÉLE FINANCEMENT DU PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE
ET DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que le Programme national de recherche et de développement en matière de santé (PNRDS) est la seule source fédérale de financement de la recherche appliquée à l'hygiène et qu'il comporte des domaines importants comme la recherche sur les causes de maladie provenant du milieu et de la profession, la prévention des maladies et l'évaluation des programmes de santé existants, le ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi le budget de 1981-1982 du PNRDS n'a été augmenté que de 1.9 p. 100, ce qui représente en réalité une diminution de 11 p. 100 si l'on tient compte de l'inflation?